



ÉCOLE
SUPÉRIEURE
DE L'IMMOBILIER

DURÉE
1H15

À l'issue de
cette formation,
vous recevrez
une attestation de
formation valable
pour le décompte
d'heures nécessaires
au renouvellement
de la carte
professionnelle.

ASSISTANCE TECHNIQUE

Référent ESI dédié à
l'assistance technique
de la formation
joignable au :
01 71 06 30 30
ou par mail :
fcontinue@fnaim.fr

MOYENS TECHNIQUES

Accès par ZOOM ou
Go To Training, lien de
connexion transmis par
mail au participant

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support pédagogique
et quizz d'évaluation
finale



PARCOURS GÉRANCE LOCATIVE

GÉRANCE LOCATIVE : L'ESSENTIEL DES DISPOSITIONS ELAN

OBJECTIFS

- Comprendre les dispositions de la loi ELAN
- Maîtriser la mise en œuvre des dispositions
- Acquérir les bons réflexes

LE PUBLIC CONCERNÉ

Les gestionnaires locatifs, les agents de location

LES PRÉ-REQUIS

Aucun

INTERVENANT

Guillemette MELCHER, chef d'entreprise pendant 25 ans, spécialisée en copropriété, gestion locative, location et transaction.



INTRODUCTION

BIENVENUE + PRÉSENTATION DU COURS ET DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



PARTIE 1

LES DISPOSITIONS RELATIVES AU LOGEMENT

- Adaptation des logements aux situations de handicap
- Valeur informative du DPE et opposabilité
- Un critère supplémentaire à la définition du logement décent
- Règles de décence applicables à la colocation à pluralité de baux
- Le sort des aides au logement en cas de non décence



PARTIE 2

LES DISPOSITIONS RELATIVES AU BAIL

- Le contrat de cohabitation intergénérationnelle solidaire
- Le bail mobilité
- Assouplissement du formalisme de l'engagement de caution
- Fin de la solidarité en cas de violences conjugales
- La transmission dématérialisée des annexes au bail
- Le bail numérique



PARTIE 3

LES DISPOSITIONS RELATIVES AU CONTENTIEUX LOCATIF

- La prévention des expulsions
- La lutte contre les squatteurs



SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION



TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT

